

**RETURN BIDS TO:**
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier Street/11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

This Request for Proposal contains a security requirement.

<b>Title - Sujet</b> MSVS - SMP Vehicles		
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-06MSMP/J		<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-06MSMP		<b>Date</b> 2012-02-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$BW-008-22199		
<b>File No. - N° de dossier</b> 008bw.W8476-06MSMP	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-04-25</b>		<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Address Enquiries to:</b> - Adresser toutes questions à: McMillan, Maryanne		
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 997-7628 ( )		<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-0786
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> See herein		

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

**Instructions:** See Herein

**Instructions:** Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Medium Support Vehicle System Project/Système de véhicule de soutien moyen  
105 Hôtel de Ville  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0A2

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W8476-06MSMP/J	007	008bw
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W8476-06MSMP	008bwW8476-06MSMP	

---

### **Véhicules de modèle militaire normalisé (MMN) - Demande de proposition (DDP)**

N° de l'invitation : W8476-06MSMP/J

#### **Modification n° 007**

La présente modification vise à:

- répondre aux questions des soumissionnaires (série de questions et réponses n° 7)  
(Veuillez vous référer à la pièce-jointe n° 1 à la modification n° 007 de la DDP ci jointe)
- réviser les documents de la DDP, comme suit:

#### **Modification de la DDP**

##### **1. À la pièce jointe 1 de la partie 2**

###### **Supprimer :**

" Cette annexe doit être lue conjointement avec les termes et conditions du contrat. "

###### **Remplacer par:**

" Cette annexe doit être lue conjointement avec l'article 1.3 de la partie 2. "

##### **2.. À l'article 1.2 de la partie 3**

###### **Insérer après " Volume 5 " :**

" et Volume 6 ".

##### **3. À l'article 2.1.2 de la partie 3**

###### **Insérer :**

j) Les assurances, conformément à l'article 4.1 de la partie 6.

##### **4. À la pièce jointe 1 de la partie 3**

###### **Insérer sous Volume 1 :**

Partie 6, article 4, Exigences en matière d'assurance

##### **5. À la pièce jointe 1 de la partie 3**

###### **Supprimer :**

Partie 3, article 2.3.6 - Les soumissionnaires doivent joindre à la copie originale du Volume 4 - Proposition financière (Acquisition de véhicule MM) le tableau figurant à la Partie 3, pièce jointe 4, dans une enveloppe vierge.

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W8476-06MSMP/J	007	008bw
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W8476-06MSMP	008bwW8476-06MSMP	

---

**6. À l'article 2.7 de la pièce jointe 3 de la partie 3**

**Supprimer :**

" [...] sous forme de volumes distincts et indépendants. "

**Insérer :**

" [...] sous forme de deux (2) volumes distincts et indépendants. Le volume 5 devrait comprendre la proposition de RIR relative à l'acquisition et le volume 6, la proposition de RIR relative au SES. "

**7. À l'article 5.2.1 de la section 2 de la pièce jointe 3 de la partie 3**

**Supprimer :**

" [...] fournir [...] "

**Remplacer par :**

" [...] livrer et décharger [...] "

**8. À l'article 5.2.2 de la section 2 de la pièce jointe 3 de la partie 3(version française seulement)**

**Supprimer :**

" Le Soumissionnaire doit livrer, à ses propres frais, le matériel au NATC au plus tard vingt-cinq (25) jours civils après la date de clôture des soumissions. "

**9. Dans l'en-tête de la pièce jointe 4 de la partie 3 (version française seulement)**

**Supprimer :**

" Partie 4 "

**Remplacer par :**

" Partie 3 "

**10. À l'article 2.2.3 de la partie 4**

**Supprimer :**

" à Carson City "

**Insérer à la place:**

"Silver Springs"

**11. À l'article 3.3 de la partie 4**

**Insérer :**

" Les propositions qui ne contiennent pas les renseignements financiers obligatoires, conformément à la partie 3, article 2.3 seront jugées irrecevables. "

Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-06MSMP/J	Amd. No. - N° de la modif. 007	Buyer ID - Id de l'acheteur 008bw
Client Ref. No. - N° de réf. du client W8476-06MSMP	File No. - N° du dossier 008bwW8476-06MSMP	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**12. Au NIC 4011 du tableau 1 (tout les Scénarios) de la pièce jointe 4 de la partie 4 et du tableau 1 de l'annexe C de la partie 7**

**Supprimer :**  
" 4.3.3.2.3.1 "

**Remplacer par :**  
" 4.3.3.1 "

**13. Au tableau 2 de la pièce jointe 4 de la partie 4 et de l'annexe C de la partie 7**

**Après le numéro d'inscription au contrat (NIC) 4010A**

**Insérer :**

4010B	Échantillons de système de protection blindée Blindage transparent	Annexe B par. 4.3.3.1.1	10	EA	- \$	- \$	- \$	- \$	DRDC Valcartier, QC
-------	---	----------------------------	----	----	------	------	------	------	---------------------

**14. Au NIC 4010A du tableau 2 de la pièce jointe 4 de la partie 4 et de l'annexe C de la partie 7**

**Supprimer :**  
" 4.3.3.2.3.1 "

**Insérer :**  
" 4.3.3.1.1 "

**Supprimer dans la colonne quantité:**  
50

**Insérer à la place:**  
40

**15. Au tableau 1 de la section 4 de la pièce jointe 5 de la partie 4**

**Insérer :**  
" technique " entre " évaluation " et " du MMN ".

**16. Au tableau 2 de l'annexe C de la partie 7**

**Après le numéro d'inscription au contrat (NIC) 4010A**

**Insérer :**

4010B	Échantillons de système de protection blindée Blindage transparent	Annexe B para 4.3.3.1.1	Chacun	\$	-	\$	-	\$	-	RDRC Valcartier, QC
-------	---	----------------------------	--------	----	---	----	---	----	---	---------------------

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W8476-06MSMP/J	007	008bw
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W8476-06MSMP	008bwW8476-06MSMP	

---

**17. À la cédule 5-1 de la section 4 de la pièce jointe 5 de la partie 4 ainsi qu'à l'appendice BA de l'annexe B de la partir 7**

**Supprimer (divers emplacements) :**

AEP-55 vol. 1 éd. 2, août 2011

**Remplacer par (divers emplacements) :**

AEP-55 vol. 1 éd. 1, février 2005

**NOTA :** Toute référence à l'AEP-55 vol. 1 sans référence à une édition particulière doit être remplacée par " AEP-55 vol. 1 éd. 1, février 2005 ".

**18. À la cédule 5-1 de la section 4 de la pièce jointe 5 de la partie 4 ainsi qu'à l'appendice BA de l'annexe B de la partir 7**

**Supprimer (divers emplacements) :**

AEP-55 vol. 2 éd. 2, août 2011

**Remplacer par (divers emplacements) :**

AEP-55 vol. 2 éd. 1, septembre 2006

**NOTA :** Toute référence à l'AEP-55 vol. 2 sans référence à une édition particulière doit être remplacée par " AEP-55 vol. 2 éd. 1, septembre 2006 ".

**19. Au Tableau 11 de la section 4 de la pièce jointe 5 de la partie 4**

**Supprimer:**

"pièce jointe 3"

**Remplacer par:**

"pièce jointe 5"

**20. À BA-597 de l'appendice BA de l'annex b de la partie 7 (version française seulement)**

**Insérer après " système de chargement " :**

" EMR, "

**21. À l'appendice BA de l'annex B de la partie 7 (version française seulement)**

**À BA-369**

**Insérer après "cargo avec grue,":**

"EMR et,"

**À BA-125**

**Insérer après "cargo avec grue,":**

"EMR,"

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W8476-06MSMP/J	007	008bw
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME
W8476-06MSMP	008bwW8476-06MSMP	

---

**22.     À BA-543 de l'appendice BA de l'Annexe B de la partie 7 (version française seulement)**

**Supprimer :**  
" pour EMR "

**Remplacer par :**  
" EMR "

**23.     Au LDEC MMN SI-023 de la pièce jointe BE-1 de l'appendice BE de l'annexe B de la partie 7**  
(version française seulement)

**Supprimer :**  
" [...] présenté 3 mois avant [...] "

**Remplacer par :**  
" [...] présenté 6 mois avant [...] "

\*\*\*\*\*  
**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION DEMEURENT  
INCHANGÉES.**

Les propositions déjà soumises peuvent être modifiées avant la date de clôture. Tout document de modification doit comprendre le numéro de la DDP et la date de fermeture et doit être adressé à:

Module de réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place du Portage  
Niveau 0A1, Phase III  
11, rue Laurier  
Gatineau (Québec) K1A 0S5

**Véhicules de modèle militaire normalisé (MMN) N° W8476-06-MSMP/J**

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP)			Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe		
40	La question et sa réponse va être capturer dans le prochain amendement.				
43	La question et sa réponse va être capturer dans le prochain amendement.				
62	La question et sa réponse va être capturer dans le prochain amendement.				
63	La question et sa réponse va être capturer dans le prochain amendement.				
65	7 Annexe B BA-625			[Dans la colonne TCM, il est indiqué « inspecter » pour BA-625. Il est également indiqué qu'un PDC est requis pour un essieu directeur d'un poids maximum de 9 000kg? Est-ce que le Canada pourrait préciser si un PDC est requis ou s'il s'agira d'une spécification inspectée pendant le PCT?]	Oui, une preuve de conformité (PDC) doit être fournie pour BA-625. Oui, le Canada évaluera également BA-625 dans le cadre du programme de conformité technique (PCT).
66	7 Annexe B BA-486			[Dans la colonne TCM, il est indiqué « essai » pour BA-486. Il est également indiqué qu'un PDC est requis pour supporter une charge de PVB de 10 000 kg. Quel PDC est requis pour un PVB?  Est-ce que le Canada pourrait préciser si un PDC est requis ou s'ils s'agira d'une spécification mise à l'essai pendant le PCT?]	Oui, une preuve de conformité (PDC) doit être fournie pour BA-486. Celle-ci doit indiquer la charge proposée et attester que le véhicule peut transporter la charge proposée à son poids nominal brut (PNB).  Oui, le Canada évaluera également BA-486 dans le cadre du programme de conformité technique (PCT).
67	7 Annexe C - T1 du site FTP			[À la Partie 7, Annexe C, rev1 - ftp, les cellules des tableaux T1, T1-1, T2, T4, T5 & T7 sont (lecture seule / protégées)? Est-ce que le Canada fournira une version non verrouillée qui peut servir de version de travail modifiable?	Le document de référence est maintenant déverrouillé.

## Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition

### Questions et réponses (série n° 7)

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe		
68	3		1 de la modification 002	<p>La modification indique que l'article 2.3.6 est supprimé conformément au point 3 de la modification 002. Cette exigence est remplacée par une attestation (conformément à l'article 1.6 de la pièce jointe 1 de la partie 5). Toutefois, la pièce jointe 1 – Matrice de conformité, de la partie 3 fait encore renvoi à l'article 2.3.6 de la partie 3, qui indique de fournir le tableau figurant à la pièce jointe 4 de la partie 3 dans une enveloppe vierge. Est-ce que le Canada souhaite que le tableau figurant à la pièce jointe 4 de la partie 3 soit fourni dans une enveloppe vierge avec le volume financier?</p>	<p>La matrice de conformité aurait dû être modifiée. Veuillez consulter le point 5 de la présente modification 007 pour les corrections appropriées.</p>

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe		
69	3	5.2.1 5.2.2		<p>Quelle est la dernière date à laquelle les véhicules d'essai peuvent être livrés ? (Le 25 avril ou 25 jours après cette date?)</p> <p>- Dans la version française de la DP, les dates de livraison ne coïncident pas. L'article 5.2.1 de la partie 3 du document 1 de la DP (p. 66) indique que le véhicule d'essai doit être fourni à la date de clôture de la DP. L'article 5.2.2 de la partie 3 du document 1 de la DP (p. 66) indique que la livraison doit être effectuée au plus tard 25 jours civils après la date de clôture des soumissions. Conformément à la version anglaise de la DP, les véhicules d'essai doivent être livrés à la date de clôture de la DP et il est recommandé qu'ils arrivent au NATC une semaine avant la date de clôture de la DP.</p> <p>Pourriez-vous indiquer la dernière date à laquelle les véhicules d'essai doivent être livrés?</p> <p>Pourriez-vous également expliquer la différence, s'il y a lieu, entre « fournir » et « livrer »?</p>	<p>L'équipement énumérée aux paragraphes a. à e. de l'article 5.2.1 de la section 2 de la pièce jointe 3 de la partie 3 doit être livré avant la clôture des soumissions.</p> <p>Veuillez consulter les points 7 et 8 de la présente modification 007 pour les corrections appropriées.</p>
70	3	4		<p>Il y a une erreur dans un des documents de la DP. Dans la version française de la DP, la pièce jointe 4 de la partie 3 semble avoir été nommée par erreur Pièce jointe 4 de la Partie 4 (voir la page 92 de 97 du document 1 de la DP).</p> <p>Pourriez-vous confirmer qu'il s'agit d'une erreur?</p>	<p>Dans la version française, l'en-tête de la pièce jointe 4 de la partie 3 contient une erreur. Veuillez consulter le point 9 de la présente modification 007 pour la correction appropriée.</p>

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B		Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe			
71	7		BE-1	Plan de soutien de garantie		<p>La version française de la DP indique ce qui suit : « Le plan de soutien doit être présenté 3 mois avant la livraison du premier véhicule, SPB et de la première remorque » (pièce jointe BE-1 de l'appendice BE de l'annexe B de la partie 7).</p> <p>La version anglaise de la DP indique ce qui suit : « Warrantly Plan shall be submitted 6 months before first Vehicle, APS and Trailer delivery » (pièce jointe BE-1 de l'appendice BE de l'annexe B de la partie 7).</p> <p>Pourriez-vous préciser si le plan de garantie doit être présenté 3 ou 6 mois avant la livraison du premier véhicule?</p>
72	La question et sa réponse va être capturer dans le prochain amendement.			Procédures d'évaluation et méthode de sélection – Proposition technique (section 4 de la pièce jointe 5 de la partie 4)		<p>En ce qui concerne la méthode d'évaluation des éléments SES du tableau 11, veuillez consulter la section 3 de la pièce jointe 5 de la partie 4.</p> <p>Dans la partie SES du tableau 11 – Critères cotés relatifs au soutien logistique intégré et au soutien en service, des objets sont mentionnés. Toutefois, le tableau ne fournit aucun détail sur l'évaluation des sections de ces objets.</p> <p>Veuillez confirmer que ces objets sont évalués par rapport à leur contenu global.</p>
73	4	Section 4	5			

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition****Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A	Question du soumissionnaire B	Réponse C
Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe	
74	4	Section 4	5 Procédures d'évaluation et méthode de sélection – Proposition technique (section 4 de la pièce jointe 5 de la partie 4)  Les valeurs des critères indiqués dans le tableau 11a – IETM, de la version anglaise de la DP et dans le tableau 12 de la version française de la DP sont différentes.  Veuillez préciser les valeurs des critères.
75	4	4	La version avec tracteur d'artillerie ne figure pas dans les scénarios de la pièce jointe 4 de la partie 4. Est-ce que le Canada souhaite que le prix de la version avec tracteur d'artillerie figure dans la proposition?  Veuillez justifier l'absence de la version avec tracteur d'artillerie des tableaux de la pièce jointe 4 de la partie 4.
76	4	4	Les divers scénarios de la pièce jointe 4 de la partie 4 font référence au paragraphe 4.3.3.2.3.1.1 de l'annexe B décrivant le « véhicule avec système de protection blindée (châssis auxiliaire avec cabine intégrant un système de protection blindée) ». Le paragraphe 4.3.3.2.3.1.1 de l'annexe B ne semble pas exister. Veuillez apporter des précisions à cet égard.

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe	Question du soumissionnaire B	Question du soumissionnaire C	Réponse C
77	4			4	L'annexe de la DP initiale (version du 16 décembre 2011) faisait mention (pièce jointe 4 de la partie 4) d' <b>« échantillons de système de protection blindée – Blindage opaque ».</b>  Veuillez confirmer que ces échantillons ne sont plus requis et qu'ils ont été remplacés par le « véhicule avec système de protection blindée (châssis auxiliaire avec cabine intégrant un système de protection blindée ».		Le prix des échantillons de système de protection blindée – blindage opaque, doit être fourni. Veuillez consulter les points 13, 14 and 16 de la présente modification 007 pour les corrections appropriées (ajout de « Échantillons de système de protection blindée – Blindage transparent »).
78	7			BA-14	Dans la DP, le terme « véhicules spécialement équipés » (VSE) est utilisé dans le contexte d'autres activités d'achat.  Veuillez définir « véhicules spécialement équipés ».		Les véhicule spécialement équipés (VSE) sont une famille d'abris de base constitués de conteneurs ISO de 10 et 20 pieds de long et équipé avec différents ensembles d'outils et d'équipements pour constituer des lieux de travail où certaines fonctions militaires peuvent être effectuées. Ces fonctions comprennent, mais ne sont pas limités à: des salles de soins médicaux, des véhicules et des installations d'entretien d'aéronefs, postes de commandement, des cuisines et des bureaux.
79					Quel atelier hébergera les actifs de test du système de véhicules de soutien moyen (SVSM)?	Veuillez consulter la réponse de la question 80.	
80	PCT				Est-ce que l'atelier sera-t-il divisé pour garantir l'isolement entre des équipes de soumissionnaires?	Oui, différents postes de travail seront fournis aux soumissionnaires.	

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe		
81	PCT			Est-ce-que chaque équipe du soumissionnaire disposera d'une zone de travail sécurisée, qui permettra d'y laisser les outils plutôt que de les retourner au conteneur ISO à la fin de chaque journée de travail?	Un poste de travail sécuritaire sera fourni, mais aucun poste réservé ne sera fourni aux soumissionnaires pendant la durée de l'essai. Par conséquent, il incombera à chaque soumissionnaire de verrouiller l'équipement de façon sécuritaire à la fin de chaque journée. L'entretien peut être effectué à divers endroits dans l'installation, selon le niveau d'entretien requis. Par exemple, s'il est nécessaire de déplacer un bloc d'alimentation, le déplacement sera effectué dans un autre emplacement que celui approprié pour le système de contrôle de la gestion du projet (SCGP) quotidien, soit dans un atelier ayant un pont roulant.
82	PCT			Où seront situés les conteneurs ISO du Programme de frappe préétabli (SSP) par rapport à la baie de l'atelier de chaque équipe du soumissionnaire?	Les conteneurs du SSP seront situés à une distance de marche des zones d'entretien.
83	PCT			Les articles à l'intérieur des conteneurs ISO peuvent-ils être retirés et déposés sur le dessus de ceux-ci afin de créer un espace de travail intérieur suffisant?	Oui.
84	PCT			Le soumissionnaire aura-t-il la responsabilité de fournir les verrous nécessaires pour les conteneurs ISO? Des doubles de clés doivent-ils être fournis au personnel de Nevada Automotive Test Center (NATC)?	Oui.
85	PCT			L'accès d'équipe du soumissionnaire aux lieux sera-t-il restreint comme cela a été le cas pour le véhicule de patrouille blindé tactique (VPBT)?	L'accès sera contrôlé et planifié par le NATC. Chaque soumissionnaire est responsable du transport en direction et en provenance de NATC, et ce tous les jours.

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n° 7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A	Question du soumissionnaire B		Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe	
86	PCT		Tous les articles, y compris les outils et les composants non installés directement dans le véhicule d'essai, devront-ils être retournés dans les conteneurs ISO de l'équipe du soumissionnaire à la fin de chaque jour ou peuvent-ils demeurer à l'intérieur de la baie de maintenance de chaque équipe du soumissionnaire pour utilisation les jours suivants?	Veuillez consulter la réponse de la question 81.
87	PCT		Quel niveau de sécurité sera-t-elle donner à chaque équipe du soumissionnaire et leur baie de maintenance quand l'équipe du soumissionnaire ne sont pas présents?	Veuillez consulter la réponse de la question 81.
88	PCT		C'est quoi le plan de réception du véhicule d'essai et des conteneurs ISO du soumissionnaire à l'arrivée de l'équipe du soumissionnaire, et quelle sera la participation attendue quant à la réception de ces articles?	Veuillez consulter la réponse de la question 69. De plus, le NATC peut supporter le chargement et le déchargement des conteneurs ISO.
89			La question et sa réponse va être capturer dans le prochain amendement.	
90			La question a été par supprimer le soumissionnaire.	Si des pièces doivent être envoyées au NATC, qui sont le point de liaison et la partie responsable qui remettraient les pièces à l'équipe du soumissionnaire? Après leur arrivée, quel est le délai de traitement des articles au NATC?
91	PCT			En ce qui concerne le point de liaison, veuillez consulter l'article 5.2.2 de la section 2 de la pièce jointe 3 de la partie 3. Le gestionnaire d'essais du soumissionnaire sera avisé de l'expédition et de la réception des pièces. Habituellement, les pièces sont livrées en moins d'une heure après leur arrivée.

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n° 7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A	Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe
92	La question a été par supprimer le soumissionnaire.		
93	La question a été par supprimer le soumissionnaire.		
94	PCT	Combien de jours par semaine les essais seront-ils effectués au NATC?	Cinq (5) jours par semaine. Les activités d'entretien et de soutien peuvent être réalisées durant la fin de semaine si des arrangements sont pris.  Les mises à l'essai devraient être effectuées de 9 h à 17 h. Toutefois, le Canada se réserve le droit de modifier le calendrier proposé, au besoin, avec ou sans préavis. Les essais de rendement et de durabilité seront réalisés le jour.  Veuillez noter qu'une partie de l'évaluation des facteurs humains sera réalisée durant la nuit. Pour plus de clarté, veuillez consulter la réponse de la question 94.
95	PCT	Combien d'heures ou de quarts par jour les essais seront-ils effectués au NATC?	Le NATC planifiera et réalisera le nettoyage des véhicules au cas par cas. Il examinerá au préalable l'installation et la procédure de lavage avec chaque soumissionnaire.
96	PCT	Quelles seront les procédures quotidiennes de lavage des véhicules? L'équipe du soumissionnaire sera-t-elle autorisée à fournir au personnel de NATC une formation et une orientation sur les procédures appropriées de nettoyage du véhicule?	Il devrait y avoir un seul directeur de programme et des directeurs d'essais individuels seront affectés à chaque soumissionnaire.
97	PCT	Un directeur des essais de NATC sera-t-il affecté au véhicule de chaque soumissionnaire? Ce directeur des essais demeurera-t-il avec le même véhicule pendant toute la durée du programme d'essai?	Les ingénieurs et les directeurs d'essais du NATC sont responsables du déroulement des essais. Ils affecteront du personnel formé, au besoin. Pour assurer l'achèvement rapide des essais, plusieurs personnes seront formées et affectées à la réalisation des essais. Veuillez consulter la réponse à la question 115 pour plus d'information.
98	PCT	Un ou des chauffeurs de NATC seront-ils affectés au véhicule de chaque soumissionnaire? Ce ou ces chauffeurs garderont-ils le même véhicule pendant toute la durée du programme d'essai?	

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe		
99	PCT			Un ou des responsables de la collecte des données de NATC seront-ils affectés au véhicule de chaque soumissionnaire? Ce ou ces responsables garderont-ils le même véhicule pendant toute la durée du programme d'essai?	Plusieurs responsables de la collecte des données seront affectés au véhicule, selon la formation et les exigences en matière de données de chaque essai.
100	PCT			En ce qui concerne l'équipe du soumissionnaire, comment le calendrier quotidien des activités sera-t-il organisé quant aux heures des réunions, des départs et des retours?	Les essais quotidiens prévus seront communiqués de façon quotidienne et hebdomadaire.
101	PCT			Quels seront les moyens de transport pour l'équipe du soumissionnaire pendant leurs activités à l'intérieur de NATC?	Au NATC, les dispositions pour le transport sur les sites de test seront prises au cas par cas.
102	PCT			Les membres de l'équipe de soutien des essais du soumissionnaire seront-ils autorisés à transporter des ordinateurs portables avec cartes Wi-Fi afin de pouvoir communiquer par voie électronique avec les services nécessaires au bureau principal du soumissionnaire?	L'accès sans fil et l'accès à Internet seront limités aux aires de bureaux des soumissionnaires (aucune carte d'accès sans fil à l'extérieur des aires de bureaux).
103	PCT			Est-ce que Canada va confirmer que l'équipe de soutien des essais du soumissionnaire vont être autorisée à fournir un ordinateur portable pour l'objectif établi en ce qui a trait à la réalisation de la maintenance et des tâches diagnostiques exigées sur le véhicule?	Oui.
104	PCT			Les membres de l'équipe de soutien des essais du soumissionnaire seront-ils autorisés à apporter chaque jour, en format papier ou électronique, des renseignements techniques supplémentaires relatifs au véhicule? Ou ces articles doivent-ils être fournis au préalable dans le conteneur ISO?	Oui, cela sera autorisé.

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition****Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B		Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe			
105	PCT			Les membres de l'équipe de soutien des essais du soumissionnaire seront-ils autorisés à transporter et à utiliser des téléphones cellulaires de travail pendant les heures de maintenance prescrites ou imprévues afin de communiquer avec le bureau principal du soumissionnaire?	Seulement les téléphones cellulaires sans appareils photographiques seront autorisés à l'intérieur de NATC.	
106	PCT			Si un véhicule s'arrête sur le parcours et exige une attention, le niveau des mesures correctives qui peuvent être effectuées pour retourner le véhicule à l'essai actif est-il limité? Ou les réparations doivent-elles être effectuées conformément à l'énoncé relatif à la maintenance sur le parcours de la DP seulement?	Non.	
107	PCT			En ce qui concerne les problèmes liés à la perforation d'un pneu, qui sera chargé dévaluer les dommages et d'effectuer les mesures correctives nécessaires?	Le NATC évaluera les dommages associés à tout problème lié aux pneus et coordonnera les réparations avec le soumissionnaire.	
108	PCT			Dans le cas de soutien relatives au système de chauffage, de ventilation et de climatisation, NATC fournira-t-il l'équipement d'évacuation et de recharge R-134a nécessaire?	Oui, le NATC fournira la capacité de soutien R-134A.	

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe	Question du soumissionnaire B	Question du soumissionnaire C
109	PCT				L'ensemble des pièces et des composants relatifs aux mesures correctives et à la maintenance sur le véhicule du soumissionnaire doivent-ils être représentatifs de la production? Ou les pièces nécessaires pour effectuer les mesures correctives peuvent-elles être fabriquées à partir de matériaux en vrac fournis ou obtenus par le soumissionnaire et fournis à l'équipe de soutien des essais pour utilisation dans ces cas?	Seulement les pièces de production.
110	PCT				Dans le cas où des dommages sont causés au véhicule à l'extérieur de la portée de l'essai ou directement reliés à une erreur de l'opérateur, le soumissionnaire sera-t-il autorisé à obtenir et remplacer les pièces endommagées sans répercussions négatives quelles qu'elles soient sur les résultats de l'essai? Ou le soumissionnaire devra-t-il utiliser le SSP fourni pour ces occasions?	Le soumissionnaire sera en mesure d'effectuer les réparations sans aucune incidence négative sur ses résultats d'essais.
111	PCT				Les TIR participeront-ils à ce programme?	Non.
112	PCT				En ce qui concerne le personnel du soumissionnaire qui appuie d'autres programmes dans l'enceinte du NATC, est-ce que il vont être capable de appuyer le programme SVSM?	Des cartes d'accès uniques seront fournies au personnel autorisé ( <i>sur le site ou à l'extérieur</i> ). Le personnel sera désigné et approuvé au préalable par le soumissionnaire et l'autorité contractante. Dès que les cartes d'accès appropriées seront préparées, <i>seul le personnel désigné</i> aura accès au programme. Veuillez consulter la réponse de la question 112.
113	PCT				Quelles seront les procédures de sécurité pour les membres de l'équipe qui doivent remplacer des membres de l'équipe initiale qui ont fait l'objet des procédures de sécurité à l'arrivée de l'équipe du soumissionnaire au NATC, ou qui doivent s'ajouter à ces derniers?	

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe		
114	PCT			A quel moment le personnel de l'équipe de soutien des essais du soumissionnaire sera-t-il autorisé à se rendre sur place pour les procédures de sécurité initiales, ou tenu de le faire?	Un formulaire de visiteur international doit être rempli une semaine avant l'arrivée.

**Pièce jointe n° 1 à la modification n° 007 de la Demande de proposition**

**Questions et réponses (série n°7)**

Numéro de la question	Renvoi à la demande de propositions (DDP) A			Question du soumissionnaire B	Réponse C
	Partie (1 à 8)	Article	Pièce jointe		
115	PCT			Tous les chauffeurs qui conduisent le véhicule au cours des essais proviendront-ils du NATC? Ou des chauffeurs des Forces canadiennes conduiront-ils également les véhicules? Veuillez consulter la réponse à la question 98 pour plus d'information.	Les chauffeurs de NATC conduiront les véhicules dans le cadre du PCT. Le personnel des Forces canadiennes conduira les véhicules uniquement dans le cadre de l'évaluation des facteurs humains. Veuillez consulter la réponse à la question 98 pour plus d'information.
116	PCT			Un cours de conduite sur la route et hors route sera-t-il accessible pour utilisation par le soumissionnaire au cours de la formation de l'opérateur? Dans l'affirmative, à quel moment sera-t-il accessible? Les activités autorisées feront-elles l'objet de restrictions?	Oui. La formation se fera sur un terrain représentant un profil de mission. Le soumissionnaire doit fournir une personne titulaire d'un permis approuvé et approprié pour conduire un véhicule dans cet environnement de formation. Le soumissionnaire devra fournir au NATC une preuve d'assurance et assumer l'entièре responsabilité des mesures que son personnel pourra prendre pendant la période de formation. Oui.
117	PCT			Une salle de classe ou un espace similaire sera-t-il rendu accessible à chaque soumissionnaire à proximité du camion et remorques d'évaluation à des fins de formation?	
118	PCT			L'équipe de soutien des essais du soumissionnaire étant restreinte à un maximum de trois personnes, le personnel de formation du soumissionnaire sera-t-il compris dans ce total? Où sera-t-il traité de façon distincte puisqu'il ne se trouvera dans l'enceinte du NATC que pour une période d'une semaine avant le commencement des essais?	Le personnel de formation n'est pas compris dans le total tant qu'il ne reste pas plus longtemps que la période de formation. Le nombre total de représentant sera confirmé sous peu.
119				La question a été par supprimer le soumissionnaire.	
120				La question a été par supprimer le soumissionnaire.	
121				La question a été par supprimer le soumissionnaire.	
122				La question a été par supprimer le soumissionnaire.	